

## Partenariats pour les forêts : appel à notes conceptuelles

### Idées recherchées pour des partenariats novateurs en vue de stimuler les investissements dans les forêts et l'utilisation durable des terres

Les Partenariats pour les forêts visent à lutter contre la déforestation et à améliorer les moyens de subsistance en stimulant les investissements dans les forêts et l'utilisation durable des terres.

Pour des propositions d'investissement viables, nous nous appuyons sur des subventions et une assistance technique pour faciliter et incuber les partenariats entre les entreprises du secteur privé, les acteurs du secteur public et la société civile.

Le but de ces 'Partenariats forestiers' est de déboucher sur des résultats positifs pour tous les partenaires, tout en contribuant à réduire le déboisement, à favoriser le reboisement, le boisement, la restauration des forêts ou la conservation des celle-ci, de manière significative.

Le programme lance à présent un appel à notes conceptuelles à l'endroit des sociétés du secteur privé et des partenaires qui ont des idées de former, ou ayant déjà formés tels partenariats.

Les organismes admissibles pour la soumission d'une note conceptuelle comprennent, notamment, les entreprises du secteur privé, les coopératives ou des associations professionnelles, la société civile ou les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et les instituts de recherche.

Le premier appel se focalise sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables autour du **cacao, de l'huile de palme, de l'hévéa et du bois de chauffage/ bois** d'œuvre en Afrique de l'ouest et centrale (en ciblant particulièrement sur **le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Ghana et le Libéria**).

Les Partenariats pour les forêts soutiendront en outre des partenariats à différents niveaux de maturité, allant des simples idées de projets jusqu'aux projets qui sont déjà en cours d'expérimentation. Cependant, tous les partenariats devraient pouvoir réaliser un impact à échelle, soit à travers leurs propres activités soit par la reproduction d'activités d'ailleurs.

Pour de plus amples informations sur l'admissibilité et la demande, prière de consulter l'adresse suivante : [www.partnershipsforforests.com](http://www.partnershipsforforests.com).

Les notes conceptuelles, décrivant les propositions de partenariats, doivent être soumises au plus tard le 14 octobre 2016, délai de rigueur.

Partenariats pour les forêts est financé par le Département Britannique pour le développement international (DFID) et mis en œuvre par Palladium et McKinsey & Company.

